



Avenant n°1 à l'avis de course

En raison du grand nombre d'inscriptions pour participer à la Chrono 6.50 2018, le présent avenant annule et remplace les dispositions de l'article V de l'avis de course initial. Cet avenant est applicable à la date de publication.

Article V : Nombre d'inscrits

Remplacer :

Le nombre de bateaux participants est limité à 40 mais le nombre de concurrents est illimité.

Par

Le nombre de bateaux participants est limité à 44 mais le nombre de concurrents est illimité.

Lorient, le 24 septembre 2018

la **Classe Mini**